

Le Brevet National de Sécurité et de Sauvetege Aquatique

Suite à l'arrêté du 30 juin 2011

Le 30 juin 2011 le BNSSA a été réformé et de nouvelles épreuves ont été mises en place, le détail ci dessous :

Nous proposons plusieurs formules pour la formation BNSSA :

formule 1 : Stages bloqués sur une dizaine de jour avec examen plus tard. Avant l'entrée en stage il est obligatoire d'être titulaire du PSE1 (voir stage PSE1 dans le planning)

formule 2 : Formation sur plusieurs mois avec cours du soir et weekend sur Vitrolles. Le secourisme se prépare pendant la formation suivante le planning PSE1 (voir dans le planning). Examen à l'issue.

LES CONDITIONS :

- Etre titulaire du [PSE1](#)
- Etre présenté par un organisme habilité (la croix blanche).
- Etre âgé de 17 ans au jour de l'examen.
- Etre déclaré apte médicalement (certificat médical type à télécharger sur le site [documents pour s'inscrire](#))
- Etre bon nageur

LES EPREUVES :

L'examen est partagé en deux modules :

Module Pratique :

- 1° Epreuve combinée sans matériel (descriptif complet de l'épreuve ci dessous)
- 2° Epreuve combinée avec matériel (descriptif complet de l'épreuve ci dessous)
- 3° Action du sauveteur sur la victime (descriptif complet de l'épreuve ci dessous)

Module théorique :

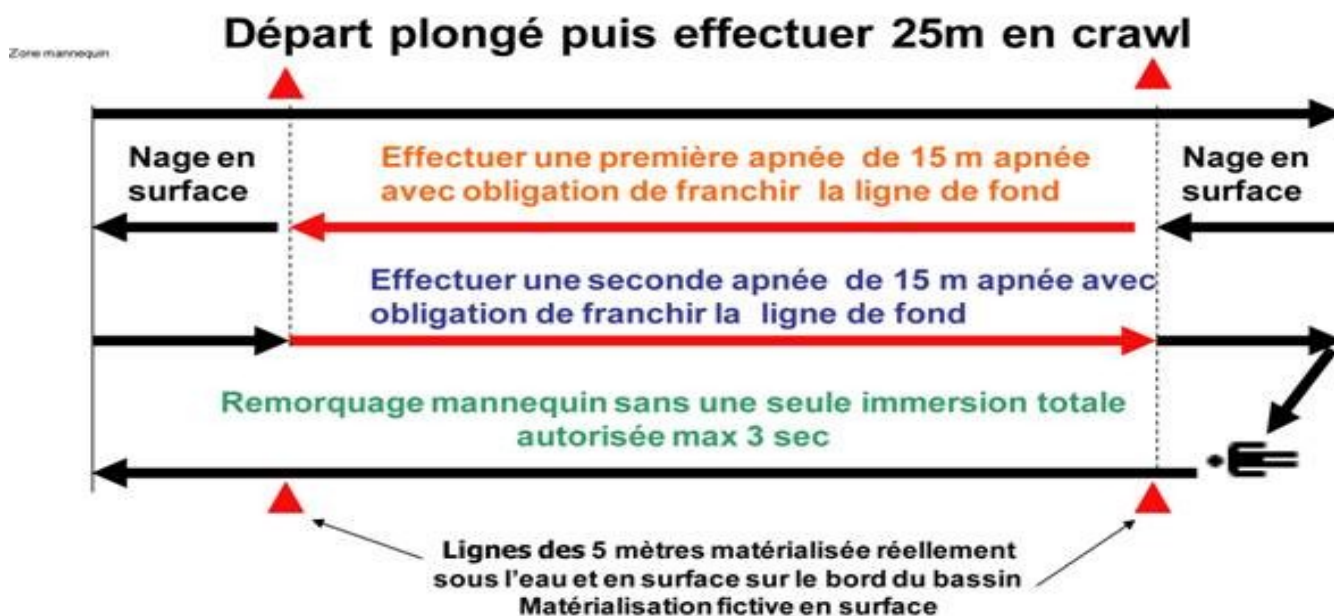
QCM réglementation

DESCRIPTIF DES EPREUVES :

Module Pratique :

Epreuve combinée sans matériel en bassin de 25 mètres :

Le départ est donné par un coup de sifflet à l'issue duquel le candidat doit effectuer dans la continuité un scénario de sauvetege en moins de **2 minutes et 40 secondes** sur une distance totale de 100 mètres.



2° Epreuve combinée avec matériel : en moins de 4 minutes 20 secondes

Elle consiste en un parcours de sauvetege avec palmes, masque et tubas, en continu de 250 mètres, en bassin de natation :

- le départ est donné par un coup de sifflet. Le candidat effectue une épreuve de sauvetege en moins de 4 minutes 20 secondes sur une distance totale de 250 mètres ;
- Au signal du départ de l'épreuve, le candidat s'équipe dans ou en dehors de l'eau ;
- le candidat parcourt 200 mètres en palmes, masques et tuba en touchant le mur à chaque virage. A la fin du parcours de nage, il doit effectuer une immersion pour rechercher un mannequin situé à 5 mètres maximum du bord du bassin. Il repose sur une profondeur située entre 1,80 mètres et 3,70 mètres au plus. Cette recherche se fait après avoir touché l'extrémité du bassin ;
- le candidat remonte le mannequin dans la zone des cinq mètres. Il le remorque sur le reste de la distance du parcours. Le contact à l'extrémité du bassin est obligatoire lors du virage (bassin de 25 mètres) et à l'arrivée ;
- la remontée et le remorquage du mannequin se font sans utiliser l'anneau de celui-ci. Le remorquage s'effectue en position dorsale. Le candidat peut ne plus utiliser le masque et tuba ;
- les 200 premiers mètres s'effectuent en utilisant obligatoirement l'ensemble du matériel (palmes, masque et tuba). Si le candidat rencontre une difficulté ou un défaut de matériel, il effectue la remise en place de celui-ci sans reprise d'appui.

- lors du remorquage, le mannequin doit avoir les voies aériennes dégagées, pour cela la face visage du mannequin doit se trouver au dessus du niveau de l'eau ;
- la position d'attente du mannequin au fond de l'eau est indifférente.
- le mannequin doit être de modèle réglementaire, c'est-à-dire d'un poids de 1,5 kg à une profondeur d'un mètre

3° Actions du sauveteur sur la victime

Elle consiste à porter secours à une personne en milieu aquatique comprenant :

- le sauvetage d'une personne qui simule une situation de détresse se situant à 15 mètres au moins et 25 mètres au plus du bord ;
- la victime saisit le sauveteur de face ; après s'être dégagé de la situation, le sauveteur transporte la victime vers le bord en sécurité ; pendant le parcours le sauveteur rassure la victime.
- le sauveteur sort la victime de l'eau sans utiliser les échelles ou tout autre moyen matériel ;
- après avoir sécurisé la victime, le candidat effectue une évaluation des fonctions vitales à la suite de laquelle, le candidat explique succinctement la suite de la démarche.

Le candidat effectue l'épreuve en short et tee-shirt. Le port de combinaison, de lunettes de piscine, masque, pince nez ou tout autre matériel n'est pas autorisé. Une grille d'évaluation de cette épreuve de sauvetage est jointe en annexe.

Module théorique :

QCM Réglementation :

Il est proposé aux candidats 1 questionnaire avec 40 affirmations (questionnaire identique aux candidats de la même session).

le candidat devra satisfaire à au moins 30 bonnes réponses sur les 40 posées (8 questions par item), et d'au moins 4 bonnes réponses par item

Cette épreuve peut être placée à n'importe quel moment de l'examen et peut faire l'objet d'une date et d'un lieu distincts.